

CANTON DE VAUD

DISTRICT DE LA VALLEE

630061

1.1.2

COMMUNE DU LIEU

PLAN DES ZONES

1:25 000

PLAN SYNOPTIQUE

Approuvé par la Municipalité du Lieu
dans ses séances du 22 novembre 1982,
19 octobre 1983 et 16 janvier 1986

Le syndic: A. GOLAY
Le secrétaire: S. ROCHAT
M.-C. BARMAN



Adopté par le Conseil Communal
dans ses séances du 24 avril 1983
et 17 décembre 1986

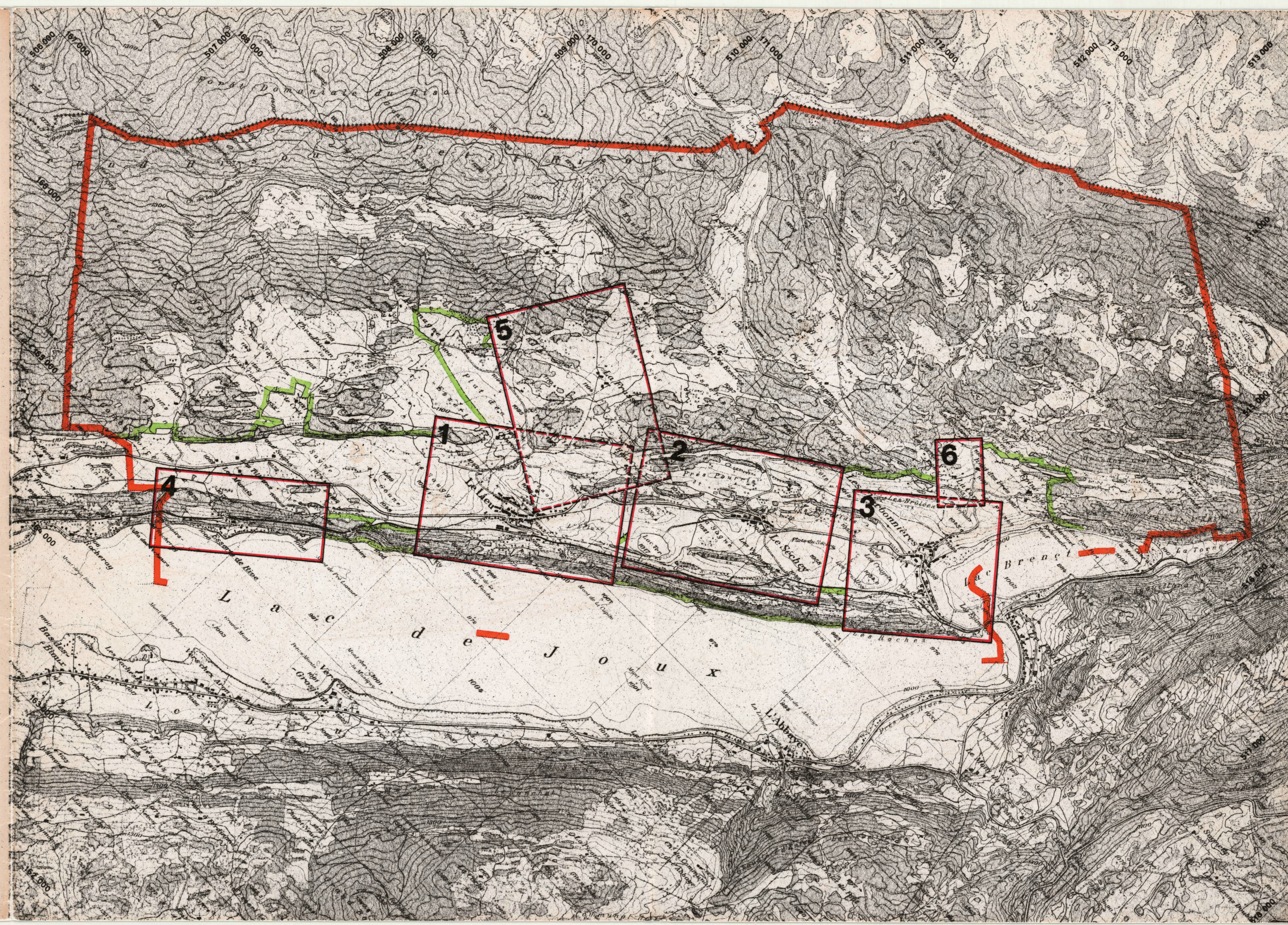
Le président: A. BACHELARD
Le secrétaire: F. VUICHARD



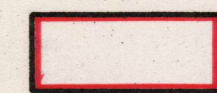
Plan déposé au Greffe Municipal pour
être soumis à l'enquête publique
du 13 décembre 1982 au 24 janvier 1983,
du 28 octobre 1983 au 28 novembre 1983
(enquête complémentaire) et
du 25 avril 1986 au 30 mai 1986
(2^{ème} enquête complémentaire)

Le syndic: A. GOLAY
Le secrétaire: S. ROCHAT
M.-C. BARMAN

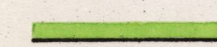
Approuvé par le Conseil d'Etat
dans sa séance du: 27 AVR. 1988



LEGENDE



PERIMETRE DES PLANS AU 1:2000



LIMITE DE LA ZONE SYLVO-PASTORALE



LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL

NB. Les limites des forêts n'ont qu'une valeur indicative (voir chap. 12 du règlement)

Reproduit avec l'autorisation
de l'OFT du 3 août 1979

LE BRASSUS, janvier 1987

BUREAUX D'ETUDES D'URBANISME

MICHEL FANTOLI
Architecte S.I.A.
LES CHARBONNIERES

HENRI PIGUET
Ingénieur S.I.A.
AUBONNE

THORENS S.A.
Ingénieur-géomètre officiel
LE BRASSUS